

The Project Gutenberg eBook of L'illustration No. 3228, 7 Janvier 1905, by Various

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'illustration No. 3228, 7 Janvier 1905

Author: Various

Release Date: June 30, 2010 [EBook #33031]

Language: French

Credits: Produced by Jeroen Hellingman and Rénaud Lévesque

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION NO. 3228, 7 JANVIER
1905 ***

N° 3228. 63e Année.
7 Janvier 1905

L'ILLUSTRATION

LA REVUE COMIQUE, par Henriot.



— On prétend, cher docteur, que vous tuez vos malades?

— C'est idiot... je m'efforce toujours de les guérir; mais pour concilier mes intérêts avec les leurs, je fais durer la maladie le plus longtemps possible.



— Vous avez oublié les eaux minérales... il faut être prudent et ne boire que de celles-là.

— Madame, Justine est en train de remplir des anciennes bouteilles au robinet de la cuisine.



— Et toi, qu'est-ce que tu as eu pour tes étrennes?

— Grand-papa m'a donné dix sous pour que je les mette à la caisse d'épargne. Il dit que, dans cent ans, ça me constituera un capital.



— Surtout, fermez bien le compteur à gaz! Pas d'accidents! nous aurions affaire à trop de journalistes!



— As-tu recommandé au mécanicien de faire bien attention aux signaux?

Ce numéro est accompagné d'un supplément de quatre pages d'actualités.

L'ILLUSTRATION

Prix du numéro : 75 centimes.

SAMEDI 7 JANVIER 1905

63^e Année. — N^o 3228



Cliché Barry. Copyright 1904.

L'ARMÉE JAPONAISE DANS SES TRANCHEES AVANCEES DEVANT PORT-ARTHUR

Après s'être reposés sous leurs tentes pendant le jour, les soldats, à l'approche du soir, se préparent à l'assaut qui sera donné pendant la nuit contre les positions russes...«C'est avec ses tranchées et ses galeries de mine que Nogi a pris Port-Arthur», ont déclaré les officiers russes réfugiés à Tché-Fou.

Nous annonçons, il y a huit jours, à nos lecteurs une nouvelle collaboratrice. Ils trouveront en tête de ce numéro son premier article, ou plutôt les premières pages de son nouveau Journal.

On connaît l'autre: ce Journal de Sonia, qui fut un des succès littéraires de l'été dernier. En achevant de l'écrire, Sonia nous apprenait qu'elle retournait chez elle en Russie... mais avec le secret espoir de revenir bientôt chez nous.

Elle y revient aujourd'hui, mais ceux que la philosophie de cette mystérieuse étrangère a intéressés n'auront pas à attendre cette fois, pour connaître la suite de ses opinions sur les gens et les choses de Paris, la fin de son séjour et la publication d'un livre.

L'«Etrangère» veut bien nous livrer ses notes au fur et à mesure qu'elle les rédigera.

Et ainsi paraîtra le second Journal de Sonia, dont nous serons heureux de donner en 1905, semaine par semaine, la primeur aux lecteurs de l'Illustration.

COURRIER DE PARIS



JOURNAL D'UNE ÉTRANGÈRE

Treize mois d'absence... Et ma joie de revenir est plus grande encore, ce me semble, qu'il y a deux ans. Ou plutôt non: ce n'est pas une joie plus grande, c'est une joie autre, où il y a plus d'émotion que de curiosité. Et cette émotion est délicieuse. Il y a deux ans, Paris tentait en moi l'imagination d'une petite fille devenue femme; mais je n'y apportais que de confus souvenirs d'enfance, où se mêlait surtout une folle impatience de voir... Aujourd'hui, c'est l'agrément de *revoir*,--de revoir les choses et les gens,--que j'y viens chercher. Je n'ai plus la fièvre; je sens que je serai moins prompte à m'étonner... mais peut-être goûterai-je d'autant mieux la douceur des spectacles que Paris donne. Je les goûterai mieux, parce que je les considérerai d'un peu plus près, d'une âme moins inquiète, comme des objets familiers déjà, presque chers. C'est, pour une étrangère, une sensation exquise que de «découvrir» Paris; mais ce qui est encore meilleur que de le découvrir, c'est de le retrouver d'y voir revenir à soi des amitiés qu'on croyait perdues, d'y pouvoir reprendre des habitudes... Et me voilà donc installée rue Soufflot, dans le même hôtel où, depuis la réouverture des cours, Natenska m'a devancée. J'ai eu la joie d'y retrouver libre le petit appartement où nous passâmes tant de douces soirées à deviser ingénument sur les choses de Paris. Le papier de tenture est neuf; mais les meubles n'ont pas bougé. Je reconnais aux murs les gravures d'il y a deux ans: *Rouget de l'Isle chantant la Marseillaise*, *Enfin seuls!*, une *Descente de croix*, de Rubens. La table où j'écrivais boitait un peu; elle boite toujours. J'ai remarqué qu'il est très rare de rencontrer dans une chambre d'hôtel une table dont les quatre pieds soient parfaitement égaux. Mais j'aime ce décor sans élégance, un peu bête, qui m'est resté fidèle comme un ami.

Et puis ce quartier des Ecoles me ravit. Il me semble qu'on y respire un air plus léger qu'ailleurs. Je songe que c'est le coin de Paris d'où sont parties la plupart des idées qui font la grandeur de cette ville-ci et sa grâce, où l'on entretient les plus beaux rêves, où presque toutes les ambitions ont une noblesse, où tous les hommes qu'on rencontre ont vingt ans...

Je note, autour de moi, deux nouveautés: aux sièges de quelques fiacres, les petits drapeaux rouges du «taximètre» et là-bas, devant le Panthéon, sur un haut tabouret de bois clair, une tache noire: le *Penseur*, de Rodin. C'est tout, je crois. Mais les figures ont un peu changé. Mon hôtelière a engraisé fâcheusement et mon libraire a grisonné. Je reconnais, dans les boutiques, des fillettes dont les unes sont devenues laides et les autres jolies. Des gamins qui me souriaient, il y a deux ans, sont à présent des adolescents graves, qui me saluent de cet air de déférence inquiète dont nous nous sentons secrètement, nous autres femmes, plus flattées que d'un sourire. On a «poussé», on a vieilli... et c'est une nouvelle année qui commence.

J'ai flâné dans les rues, cette semaine, pour la regarder commencer. Ce n'est plus la folie d'il y a huit jours, cette fièvre de «nouvel An» qui allumait tous les yeux, répandait une gaieté sur les choses, accélérât l'allure des piétons et des véhicules, entassait le long des boulevards les badauds autour des baraques où s'offre le jouet de l'année dans le tapage des boniments, mettait je ne sais quel aspect d'abondance et de splendeur joyeuse aux devantures des boutiques illuminées. Ce n'est plus cela, mais c'est quelque chose de charmant encore: c'est le recommencement nonchalant de la vie dans le décor délicieux d'une fête où l'on s'est un peu fatigué et qui a passé trop vite...

Quelques baraques ont disparu; les autres tiennent bon. Aux vitrines de mon libraire, il y a encore des livres d'étrennes, qui s'obstinent... Les étalages ont gardé un peu partout leur air de gala; et il y a comme un air de joie aussi sur les visages,--de cette joie apaisée qui suit les heures très heureuses. On est content. Pourquoi? Parce qu'on attend, sans doute, un peu plus de bonheur de l'année qui vient que n'en a donné celle qui s'en va.

Je me souviens qu'un jour, étant petite fille, je demandai: «Qui a donc inventé le jour de l'An?» Les enfants posent souvent des questions très raisonnables dont rient les grandes personnes, afin d'échapper à l'ennui d'y répondre. «L'inventeur» du jour de l'An m'apparaissait déjà dans ce temps-là comme un être infiniment spirituel et bienfaisant, et je l'aimais. En grandissant, j'ai appris que ce bienfaiteur n'existait point; que l'Année, c'est le tour d'un astre autour d'un autre astre, et que les philanthropes et les donateurs d'étrennes ne sont

pour rien dans la fixation de l'heure bénie où recommence, de douze en douze mois, ce jour-là. Le jour de l'An se fait tout seul... Alors, je songe à la très abominable chose que serait l'existence des hommes sans cette journée; j'imagine une vie formée d'heures seulement,--d'heures qui succéderaient à des heures, toujours, sans un halte où, de temps en temps, les malheureux pussent s'approvisionner d'espérance et «refaire» un peu, pour l'étape d'après, leurs âmes fatiguées. Et je remercie l'Etre mystérieux (je l'appelle Providence au risque de me brouiller avec les nihilistes de ma famille) qui découpa, dans l'infini du temps, les années.

L'année, c'est une petite vie dans la grande; une petite vie complète, indépendante de celles qui l'ont précédée et de celles qui la suivront; aussi vite finie que commencée, et cependant assez vaste pour que s'y puissent loger toutes les douleurs et toutes les joies, toutes les occasions et toutes les raisons qu'on a de rire et de pleurer. Mais nous sommes ainsi faits qu'au seuil de l'année qui s'ouvre à nous nous ne voulons apercevoir que la possibilité d'un sort meilleur. C'est pour cela que le jour de l'An nous met à tous l'âme en joie. Je regardais aux vitrines des papetiers, ces jours-ci, les calendriers nouveaux, les images allégoriques de l'Année qui vient; cela n'a pas changé non plus. L'Année qui finit, c'est une vieille femme, en loques, que le Temps met en fuite; elle est le passé, dont on se moque et qui ne compte plus. L'Année qui commence, c'est une femme aussi; mais celle-là est jeune, elle est délicieusement parée, elle sourit aux hommes, elle vient à eux avec des gestes de bienfaitrice: elle est l'Espérance.

Cette image-là n'est pas accrochée qu'aux vitrines des papetiers: elle est en nous, et le dessinateur n'a fait ici que traduire le plus universel et le plus vieux de nos rêves,--un rêve que refont d'instinct, tous les douze mois, les moins heureux, ceux pour qui le jour de l'An n'est guère différent des trois cent soixante-quatre autres jours de l'année qu'ils viennent de vivre. Car la vie ne s'arrête pas, et même ce jour-là--surtout ce jour-là!--nous entendons qu'il y ait des cochers sur les sièges des fiacres et des tramways, des sergents de ville aux coins des rues, des hommes d'équipe aux quais des gares, des factionnaires aux portes des ministères, des watmen dans les cages du Métro, des hommes transis et barbouillés de noir sur les plates-formes des locomotives... Ceux-là n'ont pas reçu d'étrennes et ne fêteront point l'année qui commence; autour d'eux, tout le monde s'amuse; eux, docilement, parmi la cohue, travaillent pour nous. Et cependant je suis sûre que, même à ces solitaires, cette première journée de l'année fut moins lourde à passer que les autres; qu'il n'y en a pas un que cette vision de l'«An neuf» n'ait réjoui. Sans doute, je n'oserais pas imprimer dans un livre destiné à l'enseignement des petites filles que la joie de vivre date de l'invention des calendriers. J'aurais peur que cette affirmation ne parût hasardeuse aux philosophes.

Et pourtant, quand on y réfléchit...

Sonia,

LES FAITS DE LA SEMAINE

FRANCE

27 décembre.--A la Chambre des députés, adoption définitive d'une loi enlevant aux fabriques et consistoires des églises le monopole des inhumations pour en faire un service communal.

28.--Clôture de la session extraordinaire du Parlement, après le vote d'un douzième provisoire sur le budget de 1905, dont la discussion n'a pu être achevée.--Requête de membres civils et militaires de la Légion d'honneur demandant au général Florentin, grand-chancelier, de vouloir bien soumettre à l'examen du conseil de l'ordre le cas des légionnaires désignés comme ayant pris part à des actes de délation.

31.--Réception par le président de la République de sir Edmund Monson, qui lui présente les lettres de rappel mettant fin à ses fonctions d'ambassadeur d'Angleterre à Paris.--Décret de grâce rendu en faveur des quatre frères Crettiez, condamnés à la suite de l'affaire de Cluses.

1er janvier.--Réceptions officielles à l'Elysée. Le comte Torielli, ambassadeur d'Italie, doyen du corps diplomatique depuis le départ du nonce apostolique, prononce l'allocution d'usage.

ÉTRANGER

26 décembre.--Publication, à Saint-Pétersbourg, du Rescrit impérial adressé au Sénat, dont nous avons pu, dès la semaine dernière, donner une analyse. Ouverture des *zemstvos* de gouvernement, dont les délibérations font suite à celles des *zemstvos* de district. Le ministre de l'intérieur, par une circulaire spéciale, interdit à ces assemblées de discuter toute question politique.--En Grèce, M. Delyannis est chargé de la constitution d'un nouveau cabinet.--La Porte décide enfin de reconnaître les nouveaux officiers de gendarmerie envoyés en Macédoine par les puissances.--Ouverture, à Bombay, du *Congres national indien*.

28. Démission de M. de Koerber, depuis cinq ans premier ministre autrichien.

29.--Conclusion d'un accord commercial anglo-russe, accordant des droits et privilèges équivalents, dans les deux pays, aux sociétés commerciales, industrielles, financières des deux pays.--On annonce de Saint-Pétersbourg que l'amiral Kaznakof, commissaire de la Russie à la commission internationale d'enquête (affaire de Hull), est, pour raison de santé, remplacé par le vice-amiral Doubassov.

30.--En exécution du traité du 13 février 1904, le Siam transmet à la France (Indo-Chine) les provinces de Moulou-Prey, Tonlé-Repou, Bassac, Louang-Prabang; les troupes françaises commencent à évacuer la petite ville siamoise de Chantaboun, que nous détenions comme gage de l'exécution du traité du 6 octobre 1893, et à occuper le port de Kratt, à une soixantaine de kilomètres au sud, qui nous est donné par la dernière convention.--Meilleures nouvelles du Maroc; le sultan aurait mandé M. Gaillard, notre consul à Fez, pour lui déclarer que le renvoi de la mission militaire française lui avait été dicté par des considérations budgétaires et que, si cette mesure déplaisait à la France, il ne l'exécuterait pas.--En Roumanie, retraite du cabinet libéral Demètre Stourdza, en fonctions depuis le 14 février 1901.--Entrevue à la gare de Belgrade, entre le roi Pierre de Serbie et le prince Ferdinand de Bulgarie.--Le War office décide la transformation de l'armement de l'artillerie anglaise: 160 batteries, d'un tout nouveau modèle, sont commandées, pour le prix de 60 millions de francs.

31.--Le baron Gautsch est appelé à succéder, en Autriche, à M. de Koerber.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Chaque jour de la dernière semaine de 1904 était marqué par un nouveau succès des Japonais, au nord et au nord-ouest de Port-Arthur. Tour à tour, les forts d'Erloung-Chan, de Soung-Sou-Chan, de Pan-Loung-Chan, tombaient aux mains des assaillants. La principale ligne de défense, si longtemps invulnérable, était largement entamée. La forteresse n'avait évidemment plus assez d'hommes et de munitions pour continuer sa résistance. Le dénouement était inévitable. Il s'est produit le 1er janvier par l'envoi d'un parlementaire russe au camp du général Nogi. Le lendemain, 2 janvier, la capitulation était signée.

Devant ce fait capital, tous les autres disparaissent. Il faut cependant mentionner que les amiraux Togo et Kamimoura se sont rendus à Tokio où les présidents des deux Chambres et le peuple leur ont fait une réception triomphale; au milieu des ovations, ils ont été conduits directement chez le mikado. Les amiraux venaient arrêter, de concert avec l'état-major, le plan des prochaines opérations navales contre la seconde escadre russe du Pacifique.

On travaille activement, sur le Transsibérien, à remplacer les rails par des rails plus lourds (22 kilos au mètre courant, au lieu de 16); ce travail est déjà effectué sur 1.740 kilomètres. On étudie le doublement de la voie déjà décidé.

UN PORTRAIT INATTENDU D'ABD-EL-AZIZ

Nous faisons connaître, la semaine dernière, quelques-unes des distractions favorites du sultan du Maroc, aux heures de loisir que lui laisse l'exercice, souvent fort épineux, du pouvoir souverain. Le très étrange portrait d'Abd-el-Aziz que nous avons la bonne fortune de publier aujourd'hui révèle une fantaisie du jeune empereur qui pourrait être classée au même chapitre des amusements et divertissements si, pourtant, par un certain côté, elle ne laissait supposer, au moins chez d'autres que chez lui, des intentions assez machiavéliques.

Exploitant, non sans habileté, ce penchant qu'on lui connaît pour nos moeurs, nos coutumes, pour

toutes les choses d'Europe, on lui avait commandé, chez le bon faiseur de Londres, un uniforme qui, aux bottes près,--de vraies bottes de général d'opérette, qui semblent empruntées au magasin de costumes des Variétés;-au fez encore, intangible, irremplaçable, se rapprochait assez des uniformes du haut commandement de l'armée anglo-égyptienne. Ce n'était qu'un essai, qu'une tentative; mais, dans cette tenue, un lourd sabre de cavalerie à la main, Abd el Aziz, constellé de tous ses ordres, posa devant l'objectif. On voit le résultat de cette séance, à jamais mémorable, chez le photographe.



Un curieux document: le sultan du Maroc photographié en uniforme de général anglais.

C'était au temps de la grande faveur de Mac-Léan et il n'est que trop aisé de deviner d'où était venue la suggestion. La photographie n'a plus guère qu'un intérêt rétrospectif, puisque toute espèce de rivalité entre l'Angleterre et nous, au sujet de la suprématie au Maroc, semble désormais bien éteinte. On peut se demander, toutefois, ce qu'eussent pensé et fait les sujets du sultan, si prompts à s'alarmer de tout oubli des vieux usages, de toute violation, même légère, des traditions séculaires, le jour où leur seigneur et maître eût osé se montrer à eux sous ce harnois de guerre, et non plus sous les draperies de laine et de soie blanche, quasi sacerdotales, qu'ils ont accoutumé de lui voir porter.



M. Bidegain.

M. BIDEGAIN

Le nom de M. Jean Bidegain appartient désormais à l'histoire; il n'en est pas qui en l'espace de quelques semaines ait été plus de fois imprimé dans les journaux, répété par plus de bouches; il restera étroitement attaché à l'affaire de la délation, si fertile en incidents sensationnels.

Comment ce modeste bureaucrate, secrétaire adjoint du Grand-Orient, sous-ordre de M. Vadécard, a-t-il conquis d'emblée la grande notoriété? Tout le monde le sait: en livrant les fameuses fiches maçonniques dont il avait la garde, il fut le principal artisan de leur divulgation dans la presse et à la tribune du Parlement.

Abstraction faite d'autres considérations, le cas de M. Bidegain offre cette originale particularité: dès l'instant où il est devenu un «homme du jour», ce personnage, soudainement révélé, s'est totalement éclipsé; il semble n'être sorti de l'obscurité des bureaux de la rue Cadet que pour plonger dans les épaisses ténèbres de l'inconnu, ou tout au moins de l'incognito; il a filé «à l'anglaise», mettant sur les dents les plus fins limiers du reportage, laissant les esprits anxieux se perdre en conjectures, comme on dit. Gratifié d'un ton d'ubiquité prodigieux, on a signalé simultanément sa présence à Liège et au Caire; on a répandu, puis démenti la nouvelle de sa mort: on l'a même interviewé... approximativement. Où est Bidegain? Cherchez Bidegain? Problèmes d'actualité, rappelant la légendaire question du Bulgare.

Si nous ne pouvons en fournir la solution, du moins sommes-nous en mesure de publier un portrait authentique de M. Bidegain, et nous répondons ainsi au vœu du public, naturellement curieux de connaître la physionomie des gens qui font beaucoup parler d'eux.

NOTES ET IMPRESSIONS

On fait ses classes au collège, on fait dans le monde ses humanités. EMILE AUGIER.

*
**

Les enfants sont la moisson des pères. VILLEMMAIN.

*
**

Le cercle: la famille de ceux qui n'en ont pas ou qui s'ennuient de la leur. GUY DE MAUPASSANT.

*
**

D'un écrivain, on ne contrefait que la manière, on ne contrefait pas la pensée. SAINTE-BEUVE.

*
**

La poésie, sous sa forme la plus haute et la plus pure, qu'est-ce autre chose que la vérité en fleur? FÉLIX HÉMON.

*
**

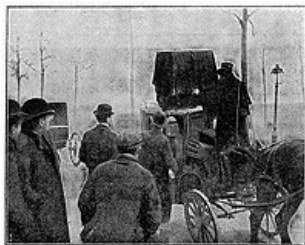
Même lorsque les bonheurs sont fanés, le souvenir en parfume la vie. LEONCE DUPONT.

*
**

On voit parfois l'intolérance et le despotisme émerger d'une révolution libérale comme les plantes vénéneuses d'un riche terrain d'alluvion.

*
**

La fameuse «scène à faire», au théâtre, est, en général, celle qui n'est pas à faire dans la vie. G.-M. VALTOUR.



1.--La voiture amenant les chiens de la fourrière.



2.--Arrivée de la voiture devant la maison de M. Syveton.



3.--La caisse contenant les deux chiens est introduite dans l'immeuble.



4.--La première victime est tirée de la caisse.



5.--Condamné à l'intoxication par le gaz.--*Croquis d'après nature de M. Flasschoen.*

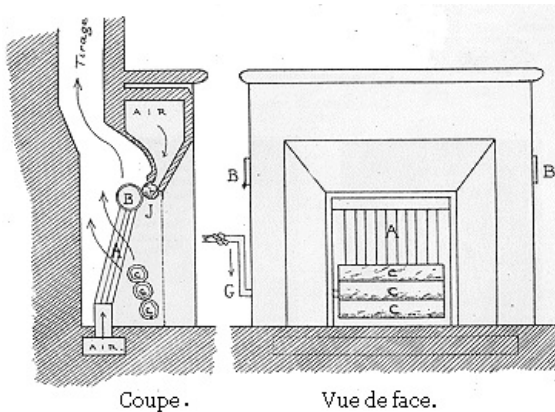


6.--La deuxième victime attend son tour.

Les préparatifs des expériences du 3 janvier au domicile de M. Syveton.



7.--M. Jondeau, concierge, 20 bis, avenue de Neuilly.



La cheminée à gaz du cabinet de travail de M. Syveton.

A. Appareil Fondet, pour augmenter la surface de chauffe.--B. Bouches de chaleur.--C. Bûches à gaz garnies d'amiante.--G.

Arrivée du gaz venant du compteur.--J. Journal froissé trouvé après la mort de M. Syveton au-dessus de l'appareil Fondet.

L'AFFAIRE SYVETON.--20 bis, AVENUE DE NEUILLY



Mme Ménard et Mme Syveton.--*Photographie Stebbing (1904).*



Mme Syveton.

Mme Ménard.

*Photographies Sazerac
(1903).*

LES PLUS RÉCENTES PHOTOGRAPHIES DE Mme SYVETON ET DE SA FILLE,
Mme MENARD



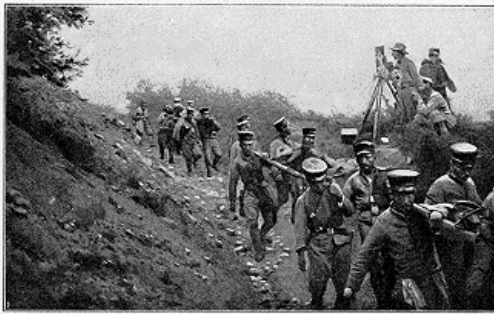
Général Oku.

Général Oku.

**Le général Oku, le prince Nashimoto et l'état-major de la 2e armée
suivant les progrès de l'attaque de Chu-San-Pao.**

LES PHOTOGRAPHES A L'ARMÉE JAPONAISE

On a remarqué déjà que les Japonais voyaient sans déplaisir les photographes, correspondants de journaux ou représentants d'entreprises cinématographiques, fixer sur le gélatino-bromure les péripéties de la campagne actuelle,--au moins en tant qu'elles peuvent servir leur gloire.



Un cinématographe en position sur le passage d'un convoi de blessés.

Phot. Hare. Copyright by Collier's Weekly.

C'est ainsi qu'un cliché, d'ailleurs fort amusant à analyser, nous montre le général Oku suivant, d'un observatoire, la marche de l'attaque de Chu-San-Pao. Le général est assis sur une bien banale chaise, très européenne, en bois courbé, à fond canné. Devant lui, à terre, la carte du champ de bataille de la région est étendue. Les officiers de l'état-major sont dispersés derrière de petits remblais, assis sur du millet, et parmi eux, au premier plan, le prince Nashimoto, cousin de l'empereur.

C'est ainsi encore que nous voyons opérer, ci-contre, le cinématographe, au passage d'un convoi de blessés.

La troisième de ces photographies n'eut pas l'heur de plaire aux autorités japonaises, à la censure militaire, plus exactement, qui fonctionne tout aussi ponctuellement qu'en Russie. Elle nous arriva, complètement recouverte d'un épais papier vert collé sur toute sa surface. Mais la meilleure colle ne vaut pas, pour masquer les choses qui ne doivent pas être lues ou vues, le bon «caviar» de la police russe. Nous pûmes dégager cette image et la retrouver telle que la voici, montrant un amas de huit cadavres de soldats autour du corps du lieutenant Chokichi Yoshimi, du 16e d'infanterie.

Mais quelle idée avait traversé la cervelle du fonctionnaire japonais? Est-il donc si subversif de montrer que les guerriers nippons meurent aussi, comme les autres?



**UN GROUPE DE CADAVRES DU 16e REGIMENT D'INFANTERIE
JAPONAISE APRÈS LA BATAILLE DE TA-CHE-KIAO**

Dans les revues japonaises cette gravure a été, par ordre de la censure militaire, recouverte d'une épaisse bande de papier soigneusement collée.

LES TRANCHÉES JAPONAISES DEVANT PORT-ARTHUR

Aux abords de la place assiégée, une véritable ville souterraine, où s'entrecroisaient les sapes, les tranchées, les contre-mines, avait été creusée depuis le

commencement du siège. Chaque jour elle se développait un peu, s'avancit doucement vers les ouvrages de défense. On l'avait construite presque en entier de nuit, et c'est aussi la nuit qu'elle s'animait pour l'oeuvre meurtrière et retentissait des éclats du feu.



Dans la journée, la

L'intérieur d'une tranchée japonaise avancée.

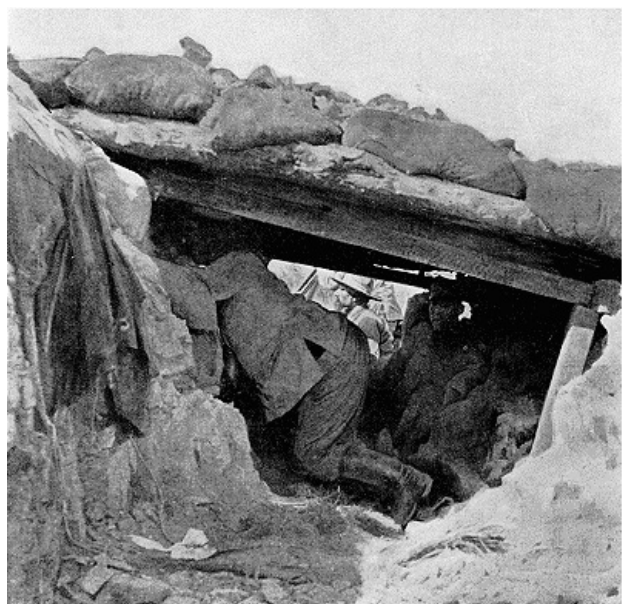


Soldats japonais en tenue d'hiver

plupart des tranchées étaient désertes, les hommes reposant sous la tente dans celles qui leur servaient de casernements. Vers 4 heures de l'après-midi, le mouvement, suspendu depuis l'aube, recommençait. Les soldats apparaissaient dans les tranchées, procédaient sommairement à leur toilette et faisaient minutieusement celle de leurs fusils, rangés dans une entaille du parapet, se préparant pour l'action prochaine.

Ces tranchées, on peut le constater, étaient en général à découvert. Mais, de place en place, des réduits formant pont et matelassés de gazonnements et de sacs à terre étaient aménagés pour abriter les officiers généraux dirigeant le feu.

Ils



LES TRANCHÉES PARALLELES DEVANT PORT-ARTHUR.

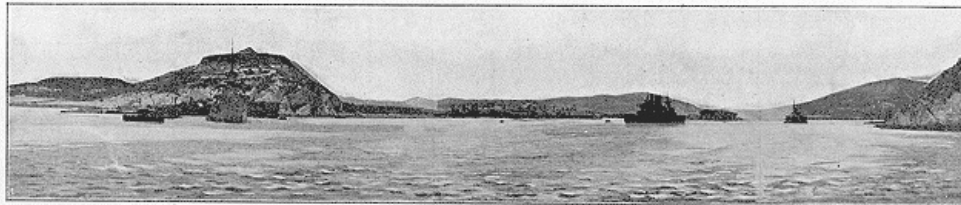
--A l'abri des bombes: le général japonais Teuchiya, de la 11e division, regardant à la lorgnette, par une meurtrière, les effets du bombardement.--Phot. Harry, copyright 1904.

correspondaient à des fenêtres, à des meurtrières étroites percées à travers le

rempart et permettant aux hauts commandants de suivre le combat à l'abri des bombes.



Le général japonais Iditchi, chargé de négocier la reddition de Port-Arthur.



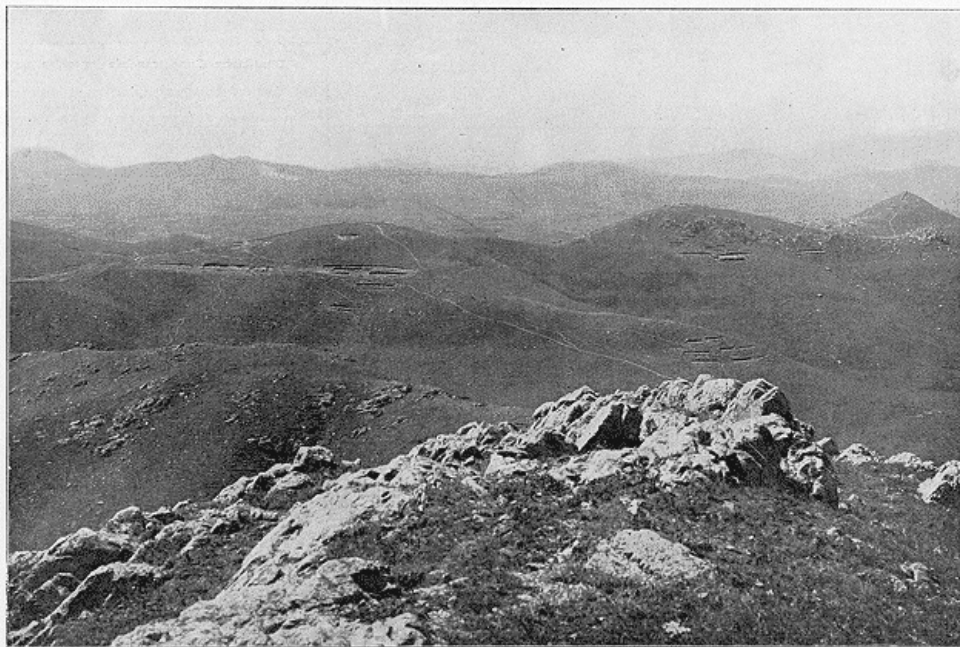
L'entrée de Port-Arthur, vue de la mer, d'après une photographie prise au mois de septembre, avant la destruction de la flotte russe.



Le général russe Kondratenko, qui avait organisé la défense de Port-Arthur et qui a été tué le 25 décembre par un obus japonais.



Le général japonais Nogi, commandant en chef l'armée d'opérations qui a réduit Port-Arthur après huit mois de siège.



PANORAMA DES MONTAGNES FORTIFIEES ENTOURANT PORT-ARTHUR DU COTÉ DE LA TERRE

A l'horizon: le profil de crête de la montagne d'Or et de la colline de 203 mètres; sur le flanc des collines on aperçoit un grand nombre d'ouvrages provisoires japonais.--*Copyright 1904, by Underwood and Underwood.*

Supplément à l'ILLUSTRATION, 7 Janvier 1905.

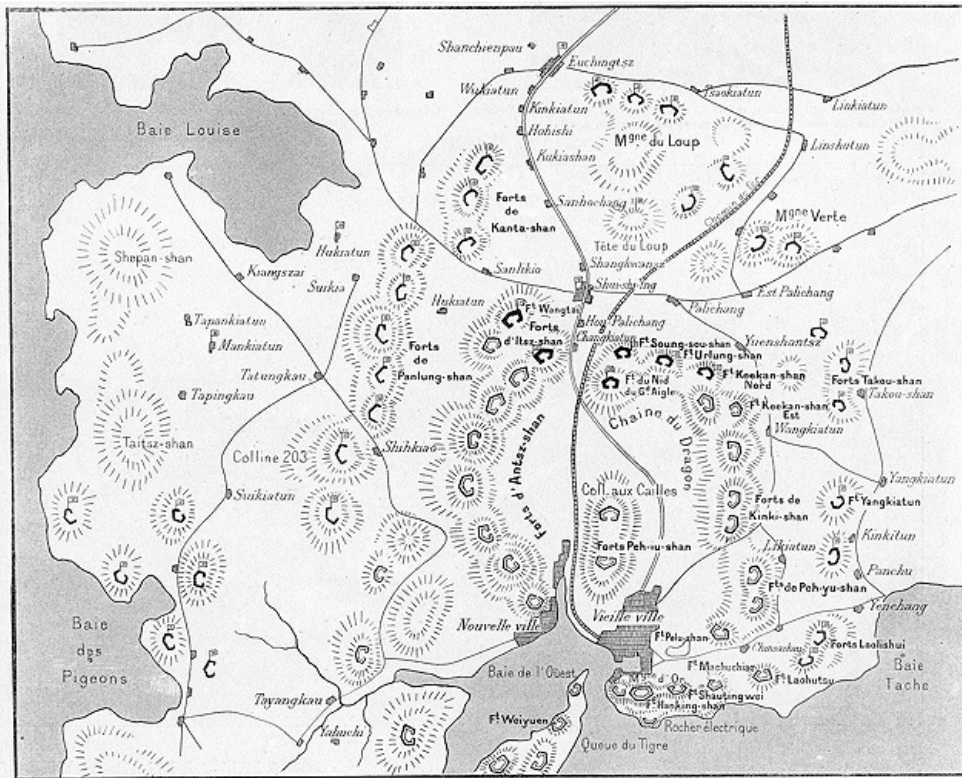
LA CHUTE DE PORT-ARTHUR



Le général Stossel.



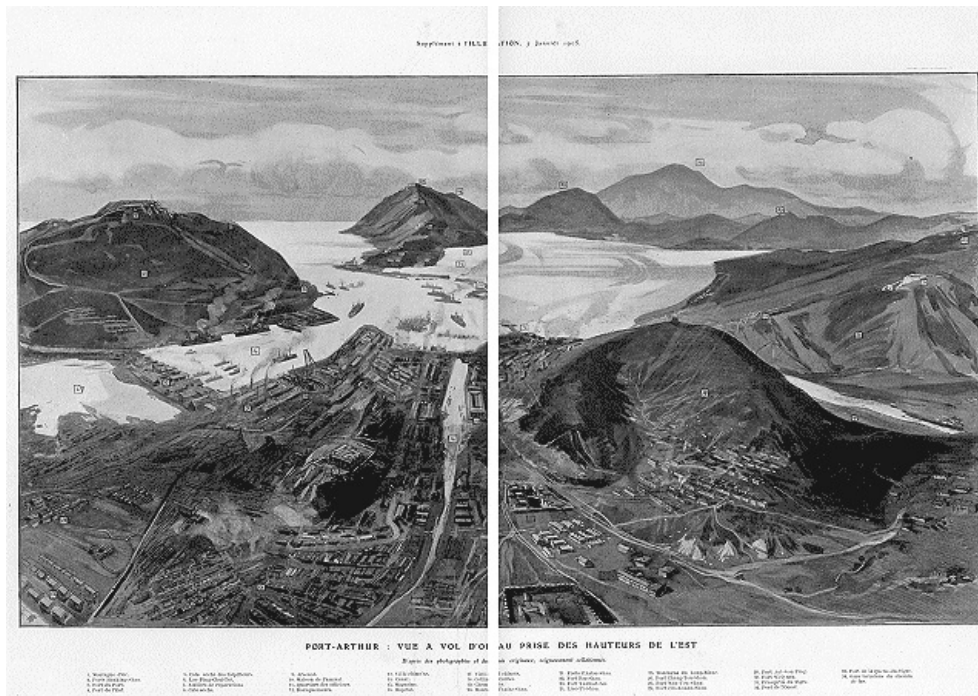
Mme Stossel.



[\(Agrandissement\)](#)

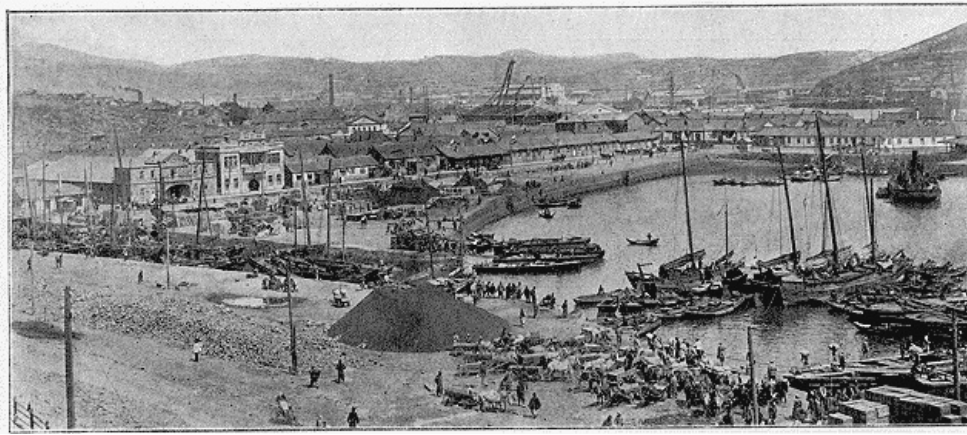
LES DÉFENSES DE PORT-ARTHUR, D'APRÈS UNE CARTE JAPONAISE

Les forts et ouvrages tracés en trait plein et surmontés d'un pavillon japonais sont ceux dont les Japonais s'étaient rendus maîtres jusqu'au 1er janvier au matin. Les forts tracés en double trait étaient encore aux mains des Russes, mais n'avaient plus d'hommes et de munitions pour les défendre.--Sur cette carte sont également indiqués le village de Shui-Shi-Yng, où les parlementaires russes furent envoyés le 1er janvier, et l'ouvrage du Nid-du-Grand-Aigle, où fut signée la capitulation du 2 janvier.

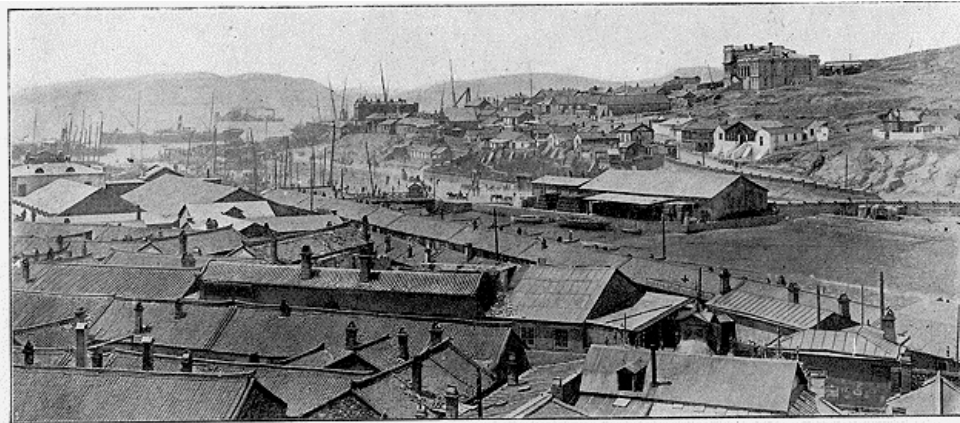


[\(Agrandissement\)](#)

PORT-ARTHUR: VUE A VOL D'OISEAU PRISE DES HAUTEURS DE L'EST



Le port de commerce.



La vieille ville: le signe + désigne l'imprimerie du journal «Novi Kray»; le signe X désigne l'ancienne maison de l'amiral Alexeïef.



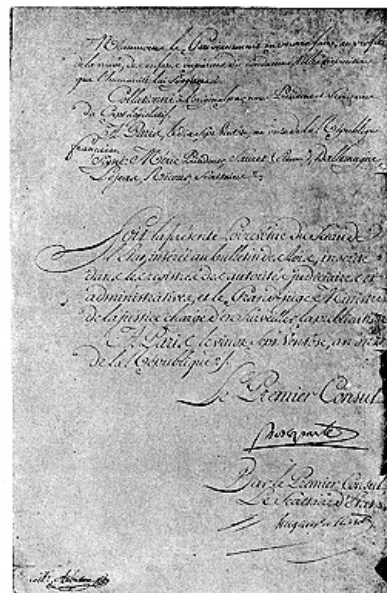
Les entrepôts et magasins: à gauche, l'entrée de la rade.

**PORT-ARTHUR AU DÉBUT DE LA GUERRE: MAINTENANT UN
MONCEAU DE RUINES**



LES DERNIÈRES NUITS DE PORT-ARTHUR

Aérostiers militaires japonais observant les effets du tir sur la ville, la rade et les ouvrages de défense.



Première et dernière pages d'un des fascicules manuscrits du Code civil.



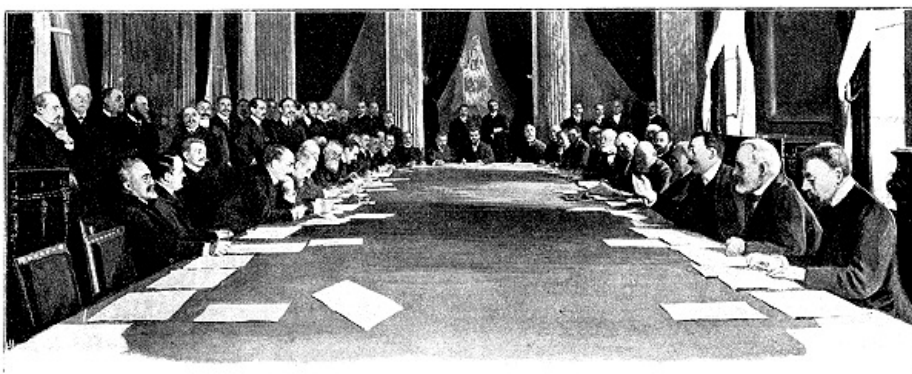
LA RÉFORME DU CODE CIVIL

Le Code Napoléon, qui nous régit encore, date de 1804. C'est le 21 mars de cette année qu'une loi réunit sous le titre de «Code civil des Français» un ensemble de lois sur les matières civiles qui, rédigées par une commission composée de Tronchet, Bigot de Préameneu, Malleville et Portalis, puis approuvées par le Tribunal, avaient été successivement promulguées et rendues exécutoires, sous forme de décrets rendus par Bonaparte, au fur et à

mesure de leur élaboration. Les manuscrits originaux de ce monument législatif sont précieusement conservés dans les archives du ministère de la justice. Ils constituent une série de fascicules, écrits avec application sur parchemin, tous revêtus de la signature du Premier Consul et cousus d'un cordonnet tricolore. Chacun d'eux porte un énorme sceau de cire rouge, qui ne mesure pas moins de 135 millimètres de diamètre et qu'une épaisse boîte de fer-blanc protège contre toute atteinte: la destruction ou l'altération volontaire de l'un de ces sceaux emporterait pour son auteur la peine des travaux forcés. Nous reproduisons la page initiale et la dernière du premier livre, du premier titre proprement dit, précédé d'un titre préliminaire de six articles renfermant les dispositions générales--c'est le type même du manuscrit entier et tous les autres fascicules lui ressemblent.

On a célébré récemment le centenaire du Code civil. Il ne devait pas survivre, en son intégralité, à cette commémoration.

«Il devinait les lois en faisant des codes», dit, exaltant Napoléon, un des personnages de Vigny. Les mœurs en se modifiant devaient pourtant rendre caduques quelques-unes des dispositions du Code de 1804. Depuis longtemps, des écrivains, des légistes avaient signalé les imperfections, les rides, qui, avec le temps, en raison des conditions nouvelles de notre existence, y étaient apparues. M. Vallé, garde des sceaux, ministre de la justice, a pensé que l'heure était venue de procéder non à une refonte, à une réfection, mais à une mise au point du Code civil. Et il a chargé une commission de rechercher quelles modifications on pourrait utilement apporter à cet ensemble de lois pour le mettre en harmonie avec les réalités actuelles de la vie. Cette commission, de soixante et un membres, sous la présidence de M. Ballot-Beaupré, premier président de la Cour de cassation, comprend, à côté de jurisconsultes éminents, de membres du Parlement, des hommes de lettres comme M. Paul Hervieu, M. Brieux, M. Marcel Prévost, qui, dans leurs écrits, avaient envisagé certains problèmes, résultat de la non concordance des lois avec les mœurs actuelles. Et, à la fin de décembre, le garde des sceaux inaugurerait solennellement, en l'hôtel de la place Vendôme, les travaux de cette commission.



Une réunion de la commission chargée de la réforme du Code civil au ministère de la justice.



Aspect actuel du Palais de justice et des vieilles maisons qui y sont enclavées, à l'angle du boulevard du Palais et du quai des Orfèvres.

L'AGRANDISSEMENT DU PALAIS DE JUSTICE

Ces jours-ci, le Conseil général de la Seine a voté définitivement un grand emprunt départemental, déjà sanctionné par les deux Chambres et permettant d'exécuter à Paris et dans les communes environnantes des travaux d'utilité générale.

En ce qui concerne Paris, les travaux les plus importants gagés sur cet emprunt de 200 millions sont l'agrandissement des Halles et du Palais de justice, l'achèvement du boulevard Raspail et la construction d'une nouvelle gare aux abattoirs de la Villette.

C'est par le Palais de justice que l'on va commencer. Dans les premiers mois de 1905, vont être poursuivies les formalités d'expropriation des immeubles, d'ailleurs peu élégants qui forment l'angle du boulevard du Palais et du quai des Orfèvres. Disparaîtra également le hangar qui flanque les bâtiments de la Sûreté et renferme les pompes, dites de l'état-major.

La nouvelle construction occupera tout cet emplacement. C'est le projet établi par M. Tournaire, architecte de la première division de la Préfecture.

A gauche, près des bâtiments de la Sûreté, on remarque un guichet assez bas, en forme de voûte. C'est par là que passeront les voitures cellulaires menant les détenus à l'instruction.

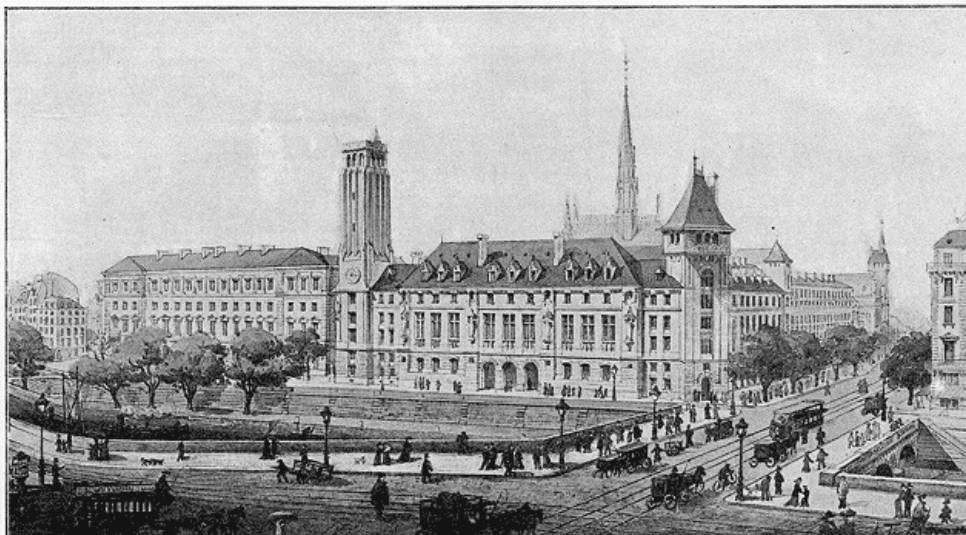
A côté, une tour. Puis le corps proprement dit du bâtiment qui aura trois étages et rappelle un peu l'architecture allemande. M. Tournaire a établi à l'angle du boulevard du Palais une tour dépassant à peine la toiture du bâtiment, de manière que, vue de la place Saint-Michel, elle ne puisse aucunement lutter avec la flèche si fine et si délicate de la Sainte-Chapelle.

La septième commission du Conseil général a nommé pour étudier ce projet une sous-commission composée de MM. Galli, Ambroise Rendu, Bertrou, Le Menuet, Heppenheimer. Le croquis de M. Tournaire semble réunir leurs suffrages, comme ceux de la plupart des autres membres du Conseil. Quelques-uns pourtant critiquent la tour de gauche; ils craignent qu'elle ne masque la Sainte-Chapelle sur le quai des Grands-Augustins. Ces derniers préféreraient une tour plus large peut-être, mais moins élevée.

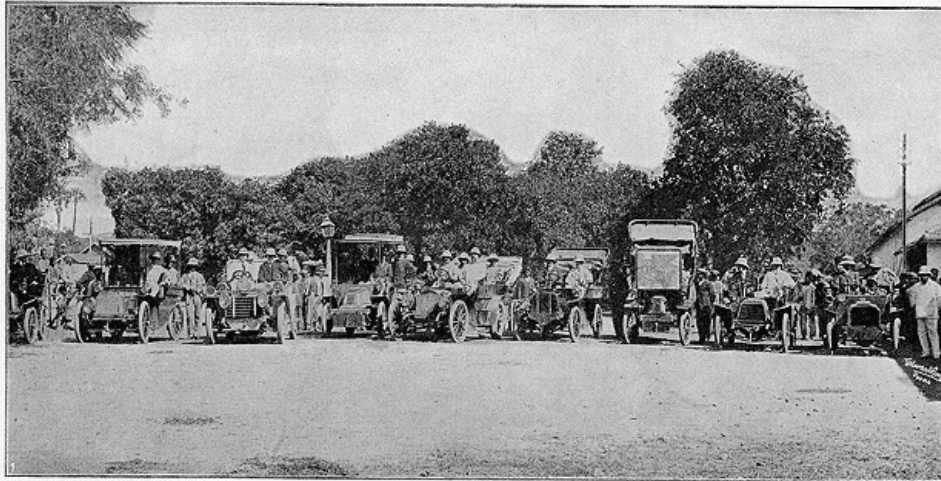
Que le projet soit adopté tel quel, ou qu'il subisse cette modification de détail, il nous a paru intéressant de publier un croquis qui modifie si profondément un des coins les plus fréquentés de Paris. Cet agrandissement permettra de créer au Palais quatre nouvelles chambres correctionnelles, plus une cinquième chambre plus grande pour les causes sensationnelles et une salle pour les accidents du travail.

Les travaux de démolition des immeubles et des fondations du nouveau bâtiment seront sans doute commencés cette année. Si tout marche bien, peut-être l'inauguration de cette nouvelle et importante partie du Palais aura-t-elle lieu à la fin de 1907.

Indiquons que M. Tournaire a l'intention de ménager une pelouse garnie de bouquets d'arbres dans la cour de la Sainte-Chapelle. Cette sorte de square serait en effet plus en rapport que le macadam actuel avec ce bijou de l'architecture française.



Le Palais de justice, vu de la place Saint-Michel, tel qu'il sera après son



Groupe de voitures concurrentes à l'étape de Kalyan (à 40 milles de Bombay).

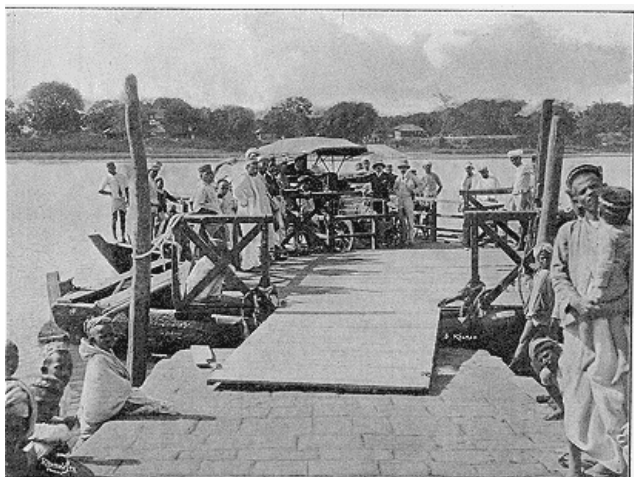
L'AUTOMOBILE AU PAYS DES RAJAHS LA COURSE DELHI- BOMBAY



L'automobile a commencé la conquête de l'Inde: sa première victoire, en ces lointaines régions vient de s'affirmer avec éclat par une grande course qu'a organisée le *Motor Union of Western India* (comité de l'Automobile-Club de l'Inde occidentale) et pour laquelle un émule hindou de M. Gordon-Bennett, S. A. le guikowar de Baroda, a généreusement offert le prix de la Coupe.

L'épreuve a eu lieu entre Delhi, la capitale des empereurs mogols et le grand port de Bombay. Elle a duré huit jours, du 26 décembre au 2 janvier. Ce n'était pas une course de vitesse, mais une course de résistance et de continuité d'effort. On comptait 38 voitures engagées, dont 19 françaises, 17 anglaises, une italienne (Fiat) et une américaine (Oldsmobile). Les principales marques françaises étaient représentées: de Dion-Bouton, Gardner-Serpollet, Dietrich, Panhard-Levassor, Peugeot, Clément, Renault, etc.

Quatorze cent cinquante-cinq kilomètres, tel est le long ruban de route qu'ont eu à parcourir les chauffeurs concurrents en ce voyage du Pendjab à la présidence de Bombay, par étapes de 125 à 200 kilomètres, à Agra, Gwalior, Goona, Sarangpore, Indore, Dhulia, Nasik. Parcours sans obstacles sinon une étendue d'eau qui, 'coupant l'itinéraire, obligeait les modernes voitures à emprunter momentanément le secours d'un bac, antique mode de transport.



L'AUTOMOBILE DANS L'INDE.--Une voiture passant,

L'Automobile-Club de l'Inde occidentale, si nous en jugeons par les termes mêmes de son programme, poursuivait un triple but en préparant cette course:

1° Démontrer au public indien que l'automobile a maintenant atteint un tel degré de perfection qu'elle répond entièrement aux besoins de

en bac, une rivière qui coupe la route.

--Photographie J. Stewart.

l'Inde, surtout dans les districts où le chemin de fer

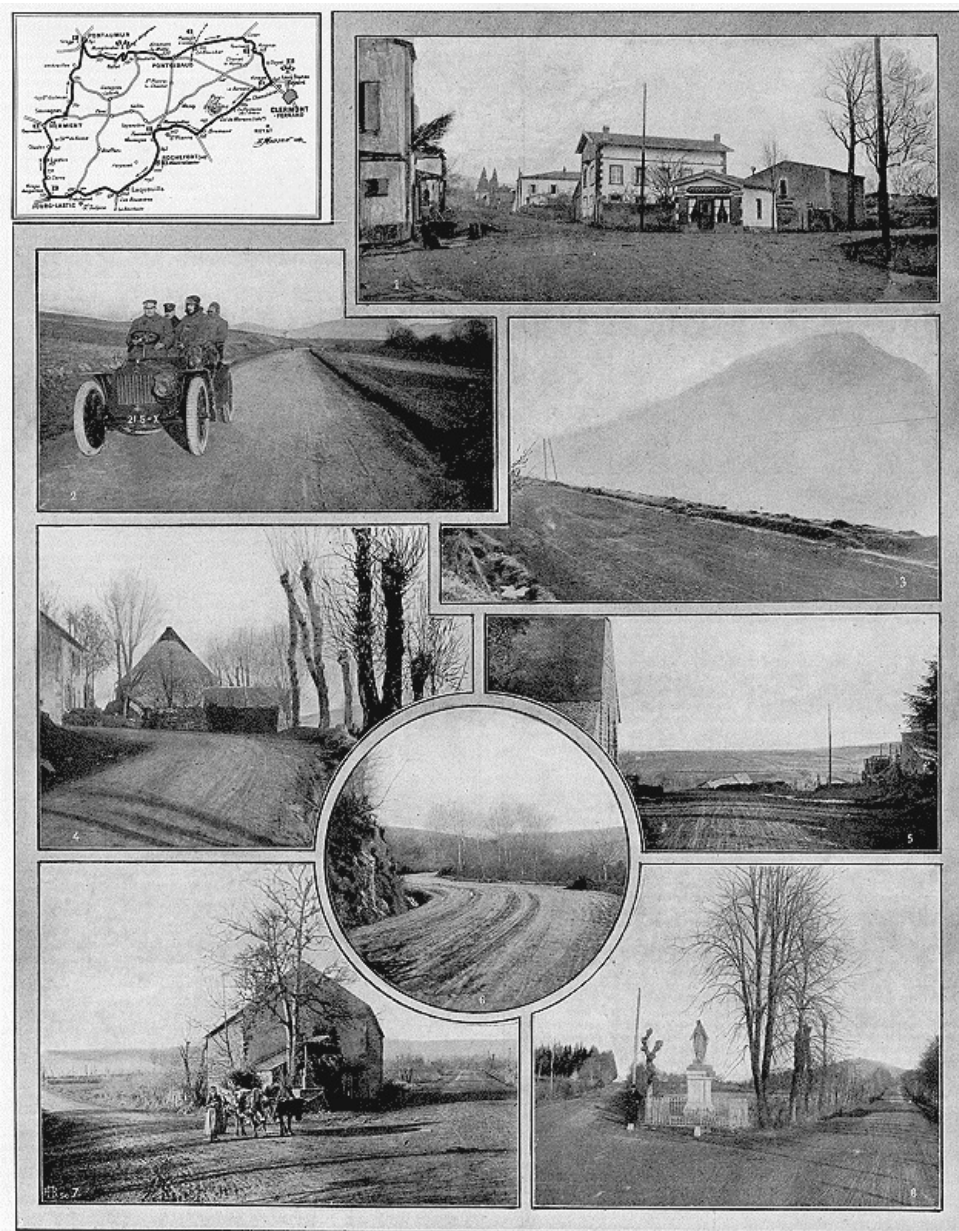
n'existe pas et où les fonctionnaires ont souvent à 'parcourir des distances énormes;

2° Engager les touristes qui visitent ce pays à amener avec eux leurs voitures et à profiter ainsi des routes magnifiques et du temps idéal que le voyageur est assuré de trouver entre les mois d'octobre et de mars;

3° Attirer l'attention des fabricants d'Europe et d'ailleurs sur ce dont l'Inde a besoin en fait d'automobiles.

Le règlement de l'épreuve avait été judicieusement conçu à cet effet. Un nombre maximum de points (1.000) avait été alloué à chaque voiture et un point lui était retranché pour chaque minute d'arrêt en cours de route par suite de n'importe quelle cause autre que les neutralisations prévues. Aucune réparation, aucun ajustement, aucun changement ne pouvaient être faits aux voitures ou aux moteurs durant le trajet d'une étape à l'autre sans entraîner une perte de points. Les arrêts dus aux accidents de pneumatiques entraînaient de leur côté une perte d'un demi point par minute.

Dans ces conditions il est naturel de penser que la course Delhi-Bombay aura des résultats pratiques pour le développement de l'automobile dans l'Inde et il est agréable de constater qu'avec une voiture de sa fabrication--une Dietrich--l'industrie française a remporté dans cette possession anglaise une nouvelle victoire.

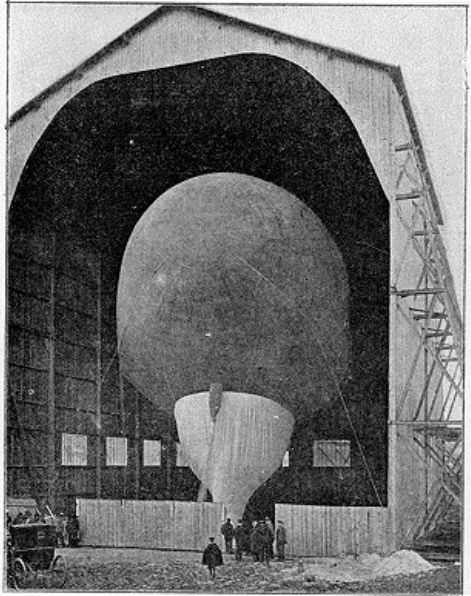


LE CIRCUIT D'AUVERGNE

où se courent, en juin prochain, les Eliminatoires, la coupe Gordon-Bennett et le Grand Prix international de l'Automobile-Club de France.

Carte du circuit.--1. Le départ et l'arrivée, aux «Quatre-Routes», face à Clermont-Ferrand; la

route de gauche s'éloignant vers le second plan est la ligne de départ; la route de droite venant vers le premier plan est la ligne d'arrivée.--2. M. Théry (au volant de direction), gagnant de la coupe Gordon-Bennett en 1904, et M. Brasier (derrière Théry), constructeur de la voiture victorieuse, sur la route du circuit d'Auvergne.--3. Une descente en ligne droite en vue du puy de Dôme.--4. Une descente en virage après Rochefort.--5. Ligne droite et descente à pic après Rochefort.--6. Zigzags avant Lastic.--7. et 8. Deux virages «sur place», le premier après le col de la Moreno, le second à Bourg-Lastic.



Le nouveau dirigeable Santos-Dumont muni de sa montgolfière dans l'aérodrome du parc Saint-James, à Neuilly.

incandescent, le système offrirait de nombreux avantages. Associer à un aérostat à gaz léger un ballon à air chaud dont il suffira d'élever la température pour contre-balancer les perles d'hydrogène, pertes dues tant à la porosité des enveloppes qu'à la manoeuvre des soupapes, est, en effet, une idée des plus rationnelles. Il est facile de comprendre que ce système permettrait de séjourner plusieurs jours dans l'atmosphère puisqu'il suffirait d'échauffer progressivement l'air de la montgolfière à mesure que l'aérostat perdrait de sa force ascensionnelle.

Pour atteindre ce but, M. Santos-Dumont a combiné ingénieusement son thermo-ballon. Comme l'indique notre photographie, le ballon principal, de forme ovoïde, à gros bout à l'avant, contient la moitié supérieure de la montgolfière dont le bas fait saillie en dessous de l'aérostat. La capacité de cette montgolfière est d'environ 750 mètres cubes. Le ballon lui-même, gonflé au gaz d'éclairage, mesure 19 mètres de longueur pour 14 mètres de diamètre et sa contenance est d'environ 2.000 mètres cubes. La forme ovoïde est destinée à faciliter la marche du ballon qui sera pourvu d'ici peu d'un moteur de 12 chevaux et d'une hélice propulsive orientable à volonté pour former gouvernail de direction.



M. Santos-Dumont expérimentant le chalumeau qui sert au gonflement de sa montgolfière.

danger d'incendie.

Tout cet ensemble est bien agencé pour fournir d'intéressants résultats à l'intrépide aéronaute, mais on ne peut se défendre d'une certaine inquiétude en songeant au voisinage d'un gaz éminemment inflammable comme le gaz d'éclairage et d'un foyer incandescent même enveloppé d'une toile métallique. Le martyrologe de la navigation aérienne doit beaucoup de ses effrayants

Documents et Informations.

LE NOUVEAU SANTOS-DUMONT.

Reprenant à un siècle d'intervalle, en le perfectionnant et le dotant des ressources de la science moderne, le système de ballon mixte, aérostat et montgolfière, dû à l'invention de Pilâtre de Rozier, M. Santos-Dumont espère battre ainsi tous les records de durée de séjour dans l'atmosphère sans atterrissage.

Si ce n'était la perpétuelle menace d'incendie qu'entraîne toute montgolfière en raison du voisinage obligé d'un foyer

incandescent, le système offrirait de nombreux avantages. Associer à un aérostat à gaz léger un ballon à air chaud dont il suffira d'élever la température pour contre-balancer les perles d'hydrogène, pertes dues tant à la porosité des enveloppes qu'à la manoeuvre des soupapes, est, en effet, une idée des plus rationnelles. Il est facile de comprendre que ce système permettrait de séjourner plusieurs jours dans l'atmosphère puisqu'il suffirait d'échauffer progressivement l'air de la montgolfière à mesure que l'aérostat perdrait de sa force ascensionnelle.

La nacelle est supportée par une poutre horizontale très rigide, reliée à des suspentes et des pattes d'oie fixées à la partie équatoriale de l'enveloppe.

L'air chaud est fourni par un puissant réchaud à pétrole d'un fonctionnement très analogue à celui des réchauds ordinaires à gaz d'alcool. On peut voir sur notre gravure le tube-récipient dans lequel le pétrole, maintenu sous pression à l'aide d'une pompe à air, vient jaillir, préalablement vaporisé, sous forme de flamme intense aux orifices du réchaud. Ce chalumeau, de puissance variable à volonté, susceptible même de brûler en veilleuse, est placé à la partie inférieure de la montgolfière à laquelle il distribue des torrents d'air chaud; il est entouré d'une chemise de toile métallique, destinée, dans l'esprit de l'inventeur, à écarter tout

épisodes à cette néfaste proximité et, sans remonter bien haut, il suffit de se remémorer le terrible accident du *Pax* dont l'explosion a été due à la présence des gaz d'échappement d'un moteur dans les environs d'une fuite de gaz hydrogène. Nous souhaitons que la prudence et l'intrépidité de M. Santos-Dumont se doublent dans ces essais, de la chance qui lui a toujours été favorable au cours de ses nombreuses et périlleuses ascensions.

L'AVIATION EN FRANCE.

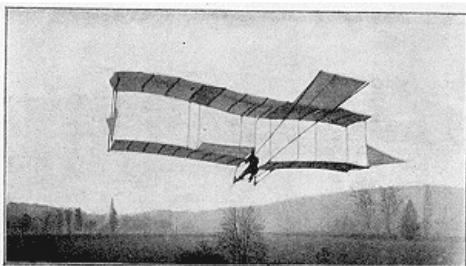
M. Ferber, capitaine d'artillerie, poursuit en France, avec une louable persévérance, des essais d'aviation qui lui assurent dans cette branche intéressante de la navigation aérienne une place des plus honorables. Ses vols planés n'ont sans doute pas atteint la grande longueur de ceux des frères Wright, passés maîtres dans cet art en Amérique, mais ils sont des plus instructifs et des plus utiles pour la solution de ce grand problème.

M. le capitaine Ferber est, comme les frères Wright, émule du fameux Lillienthal, à qui l'on doit la vulgarisation des vols en aéroplane.

Le type d'appareil adopté par M. Ferber est l'aéroplane à deux surfaces superposées qui offre l'avantage de diminuer de moitié l'envergure nécessaire pour enlever un poids donné, tout en formant un ensemble très rigide et très léger à la fois. Cet expérimentateur a abandonné la position couchée sur l'appareil, position de moindre résistance à l'air, mais passablement inconfortable, et il se tient simplement assis dans un évidement de la surface inférieure.

La gravure ci-dessous nous montre le courageux aviateur dans l'un de ses vols planés.

Nous craignons fort que les amateurs ne se multiplient guère, malgré le charme passionnant, dit-on, de ce sport aérien. Les dangers inhérents à l'aéroplane sont en effet des plus graves, comme le prouvent les chutes mortelles de MM. Lillienthal et Pilcher, les deux plus ardents promoteurs de ces vols planés.



Le capitaine Ferber exécutant un vol plané.

L'instabilité des appareils est toujours fort précaire. Si l'opérateur se tient trop en avant, l'appareil pique une tête vers le sol; s'il se tient trop en arrière, il retombe brutalement dans cette direction; ces mêmes phénomènes se reproduisent si le vent frappe l'appareil trop en dessus ou trop en dessous, ou s'il fait subitement défaut; un coup de vent latéral, enfin, peut faire piquer une tête de côté et, si l'aviateur ne peut parer instantanément à ces embardées par la manoeuvre opportune des gouvernails, son existence est fort en péril.

INFLUENCE DES COULEURS SUR LA SENSIBILITÉ.

Un physiologiste allemand vient de consacrer une étude spéciale à l'action que peuvent exercer les lumières colorées sur notre sensibilité. Ses expériences font voir que nos sens ne fonctionnent pas également bien à la lumière, à l'obscurité et dans les lumières colorées. Le rouge, le jaune, le vert et le bleu apportent une forte perturbation à nos impressions auditives et nous laissent perplexes en ce qui concerne les directions d'où vient le son. Les lumières colorées affectent aussi le sens de l'équilibre. Mais celui de nos sens qui est le plus troublé par les lumières colorées est peut-être celui de la gustation. Dans la plupart des cas, il y a un accroissement ou une diminution de la puissance gustative. Il y a même des perversions du goût. Sous l'influence de certaines couleurs, un corps qui donne à la lumière ordinaire une saveur sucrée donnera, par exemple, une saveur salée ou acide. Souvent la couleur qui produit les variations les plus prononcées est celle que le sujet préfère. Dans le cas de la sensibilité thermique, le bleu et le violet causent une diminution de la sensation de froid; avec le rouge et le vert, il y a, au contraire, une augmentation. La présence et l'absence de lumière ordinaire, non colorée, ont aussi une action marquée sur la sensibilité. Par exemple, l'obscurité diminue la sensibilité acoustique; on entend plus finement avec lumière que dans l'obscurité--Une ouïe faible devient plus forte aussitôt que l'oeil reçoit la lumière du jour. Ceci a été, dans une certaine mesure, observé par les

navigateurs qui ont déclaré que de nuit les signaux acoustiques sont souvent moins bien perçus que durant la journée. Les lumières colorées agissent aussi sur l'audition: les lumières rouge, jaune et verte font paraître un son plus élevé qu'il n'est: la lumière violette le fait paraître plus bas.

A propos de cette action qu'exerce l'activité des autres sens sur chaque sens isolé, il est intéressant de noter que, pour l'expérimentateur allemand, la sensibilité tactile des aveugles-nés, qu'on dit souvent supérieure à celle des voyants, est, en réalité, inférieure. De façon générale tous les sens souffrent de la privation de lumière. Les fumeurs savent tous que, dans l'obscurité, ils ne jouissent guère de leur pipe ou de leur tabac: souvent ils ne savent--par l'odorat et le goût seul--si leur tabac brûle ou non, s'ils fument réellement ou bien à blanc. D'autre part, le goût perd beaucoup de sa finesse dans l'obscurité, et ceci expliquerait certains cas d'empoisonnement involontaire, certains cas d'individus avalant sans broncher, dans l'obscurité, le contenu toxique d'une bouteille qu'ils croyaient être remplie d'un liquide tout autre, comme effets et comme saveur.

LA PRODUCTION DES VINS EN 1904.

L'année dernière la production des vins français a été exceptionnellement bonne: elle a dépassé 66.000.000 d'hectolitres, en augmentation de 30.500.00 hectolitres par rapport à la récolte de 1903 et de 23.500.000 hectolitres comparativement à la moyenne des dix dernières années.

C'est une récolte de 72 millions d'hectolitres y compris la production de l'Algérie.

Depuis 1875, seule l'année 1900 avait atteint ce chiffre.

Sauf l'Aube, le Doubs et le Jura, qui présentent des diminutions, tous les départements producteurs présentent des augmentations.

Les plus favorisés sont l'Hérault, avec 6.778.000 hectolitres; l'Aude, avec 3.338.000 hectolitres; Indre-et-Loire, avec 1.419.000 hectolitres; la Gironde, avec 2.424.000 hectolitres; la Loire-Inférieure, avec 1.239.000 hectolitres; la Charente-Inférieure, avec 1.171.000 hectolitres d'augmentation.

La Gironde a eu une production totale de 4.500.000 hectolitres.

D'après les estimations faites dans chaque département, la valeur de la récolte de 1904, s'élèverait à 1 milliard 223.900.000 francs.

LA TÉNACITÉ DE VIE DES GUÊPES.

Un observateur américain assure que peu de bêtes sont aussi éprises de la vie que le sont les guêpes. On peut leur couper l'abdomen sans qu'elles paraissent en éprouver une émotion quelconque. Tandis que l'abdomen gît inerte sur le sol--et vraiment on ne saurait lui reprocher son inertie, puisqu'il n'a rien qui puisse lui servir d'organe de locomotion--le reste du corps, formé de la tête, du thorax, des ailes et des pattes, va voler de droite et de gauche comme si rien ne s'était passé. Et il continue de la sorte pendant deux et trois jours. Mais, pour obtenir ce résultat, il faut couper à la taille exactement à l'endroit où se soudent l'abdomen et le thorax. Si l'on coupe en travers de l'abdomen, la mort est immédiate, ou peu s'en faut. On observe des faits analogues chez les fourmis. Des fourmis coupées en deux à la taille continuent à circuler, à se nourrir et à faire tout leur métier de fourmi; et il leur arrive de survivre plus longtemps que ne font les guêpes. Elles ont, en outre, une remarquable résistance à la submersion et à l'inanition. Une fourmi peut rester noyée huit jours et sortir de l'eau en état de reprendre ses esprits et ses travaux; une fourmi peut vivre jusqu'à cent jours sans rien manger. Enfin, une fourmi décapitée a vécu quarante et un jours, se promenant et s'agitant, mais sans manger, naturellement, et sans pouvoir faire grande besogne.

LA HOUILLE BLANCHE EN EUROPE.

La production de l'électricité par les forces hydrauliques a atteint les chiffres suivants dans les principaux pays du monde: Etats-Unis, 627.000 chevaux; Canada, 228.000; France, 162.000; Italie, 210.000; Grande-Bretagne, 12.000; Suisse, 133.000; Allemagne, 81.000; Suède, 71.000; Autriche, 16.000; Russie, 10.000; Japon, 3.500; Indes, 7.000, etc.

Au total, c'est une production de 1.500.000 chevaux, en nombre rond. Si l'on estime la production totale réelle à 2 millions de chevaux, on voit que cette

Louis XV depuis 1652, aurait eu des bontés pour Choiseul. Après une excellente administration et des efforts pour relever la marine nationale, de laquelle dépendra toujours la prospérité de la France, le duc tomba du pouvoir en 1770. Mme de Pompadour n'était plus là pour le soutenir. Minée par la maladie, d'une effrayante maigreur, elle s'était éteinte lamentablement, le 15 février 1764. Jeanne Bécu, une fille, mariée au comte du Barry, avait été jetée par un ignoble beau-frère dans les bras du roi, lequel l'avait aperçue, pour la première fois, chez son valet de chambre, Lebel. Le 22 avril 1769, Mme de Béarn avait présenté la nouvelle favorite au roi et à la famille royale. Maupeou, le duc d'Aiguillon et surtout l'abbé Terray, amis de la du Barry, se signalèrent par leur acharnement contre Choiseul, qui fut exilé à Chanteloup et ne put revoir Paris qu'après la mort de Louis XV et grâce à l'influence de Marie-Antoinette, laquelle lui savait gré de l'alliance avec l'Autriche. Perdu de dettes, jusqu'à la fin fastueux et amoureux du plaisir, le duc de Choiseul mourut le 8 mai 1775.

C'est à son envoi comme ambassadeur à Vienne que s'arrêtent ses *Mémoires* proprement dits; mais M. Fernand Calmettes les a fait suivre d'opuscules du duc qui nous renseignent un peu sur ce qui lui advint dans son ministère et après sa chute. Les intrigues de la cour de Louis XV, intrigues de femmes et de courtisans, sont peintes, avec un esprit infini, par le plus fin des diplomates et le plus au courant des choses. Quels portraits dans ces pages, moins éclatants peut-être, mais aussi vifs que ceux de Saint-Simon! Le roi, dans ses débauches, mêlées de terreurs religieuses, nous apparaît à tout instant. Quel effroi à Metz, quand il se croit mourant et chasse, pour la reprendre, la guérison venue, Mme de Châteauroux! Egratigné par le poignard de Damiens (5 janvier 1757), il s'enferme neuf jours dans son lit et refuse de voir Mme de Pompadour, ce qui donne bon espoir aux ennemis de la marquise. Choiseul exécute en deux traits le portrait de M. Rouillé, ministre des affaires étrangères, le prédécesseur de Bernis et le sien: «Tout le monde a connu son imbécillité.» M. de Saint-Florentin «joint au passif des talents un grand actif de friponnerie, de méchanceté basse et sourde; il est peut-être le seul homme dans le royaume qui, à la figure près, a le plus de ressemblance avec le roi.» Ces *Mémoires* de Choiseul et les opuscules qui les complètent sont pleins de délectation pour le lettré qui connaissait déjà l'esprit du duc en particulier par sa correspondance avec Voltaire. En appendice, M. Fernand Calmettes a encore ajouté de nombreux documents à sa publication principale.

Souvenirs du comte de Plancy.

Ces souvenirs du comte de Plancy sont précédés d'une introduction par M. Frédéric Masson. Bien qu'il soit mort seulement en 1855, à l'âge de soixante-dix-sept ans, M. de Plancy avait disparu complètement de la politique depuis le second retour des Bourbons en 1815. Plus rien ne l'intéressait du monde des vivants; retiré dans son château et dans ses terres de Champagne, attaqué sans raison dans son honneur, il s'était précipité du haut d'une de ses tourelles, le cou déchiré par un rasoir, mais sans trouver la mort, car des branches bienfaisantes avaient atténué sa chute. Tout jeune il avait, après Brumaire, fréquenté Barras, dans sa plaisante retraite de Grosbois, égayée par des intrigues amoureuses et agitée par des conspirations politiques. Là il vit Thérèse Cabarrus ou Mme Tallien,--Tallita dans l'intimité. «Rien n'égalait sa beauté lorsqu'elle apparaissait dans une simple robe de mousseline que retenait négligemment une ceinture. Aspasia ne devait pas être plus belle: son port, son ensemble et ses formes étaient d'une déesse.» Tallien, au contraire, l'homme de Thermidor, avait une contenance timide et embarrassée. Le jeune comte de Plancy épousa la fille de Lebrun, le troisième consul, plus tard architrésorier de l'Empire, homme prudent entre tous. Préfet de la Doire en Piémont, M. de Plancy devait terminer sa carrière publique dans la préfecture de Seine-et-Marne. On a versé dans ce volume de souvenirs toute sa correspondance administrative. Nous avons là, dans des documents précieux, un tableau du gouvernement de la province sous l'Empire et de tout ce qui regardait alors un préfet, personnage presque universel. A la première invasion, Seine-et-Marne souffrit étrangement. Quelles réquisitions! Quelles luttes avec les soldats étrangers! Les Bourbons maintinrent dans son poste M. de Plancy; mais, après les Cent Jours, il n'échappa à la proscription que grâce à la protection de M. Decazes. Singulière époque! M. Decazes lui-même, juge à la Cour d'appel, avait condamné des gens pour avoir, sous l'Empire, crié: «Vive le roi!» et sous la royauté: «Vive l'empereur!» A Fontainebleau, M. de Plancy avait été embrassé par Napoléon; il avait, peu de temps avant cette accolade, dîné dans le même palais avec le comte d'Artois. La masse de sa correspondance est avec M. de Montalivet, ministre de l'empereur, et une partie avec l'abbé de Montesquiou, ministre de Louis XVIII. Anecdotes piquantes et surtout lettres et matériaux pour l'histoire: voilà ce que fournit le volume de M. de Plancy.

M. Hanotaux n'écrit rien qui n'intéresse vivement le public. Sa valeur personnelle, la haute situation qu'il a occupée donnent à tout ce qui sort de sa plume un attrait singulier. Après avoir narré la vie du cardinal de Richelieu, il s'est attaché à *l'Histoire de la France contemporaine*, dont le tome deuxième vient de paraître. Nous avons déjà une *Histoire contemporaine*, fort documentée, de M. Samuel Denis, conduite jusqu'à l'échec de restauration monarchique de 1873 et jusqu'à l'établissement du Septennat. Comme dans son premier volume, M. Hanotaux, dans le second, côtoie un peu l'oeuvre de son prédécesseur. Le livre commence à la chute de M. Thiers. (24 mai 1873) et à l'élection à la présidence de la République du maréchal de Mac Mahon avec M. le duc de Broglie vice-président du conseil et chef réel du gouvernement. Que voulait la droite? Que voulaient ceux qui avaient renversé M. Thiers? Préparer la restauration de la monarchie. On sait comment le dessein échoua. Le comte de Chambord, dans une première lettre du 5 juillet 1873, affirma sa résolution de ne pas se séparer du drapeau blanc. Malgré cette manifestation, le comte de Paris se rendit en août à Frohsdorf, où s'opéra non la fusion, mais la réconciliation familiale. Les groupes de droite nommèrent un comité de neuf membres, chargé de préparer le retour; et, plein de confiance, M. Chesnelong se rendit auprès du comte de Chambord, persuadé qu'il le ferait revenir sur sa détermination.

Sous les paroles polies, le messenger ne saisit pas tout ce que le prince cachait d'inflexibilité: il rentra triomphant... la monarchie était faite. Déjà les carrosses du roi étaient commandés chez Binder, quand le 30 octobre 1873, par une parole nette et éclatante, le comte de Chambord réduisit à néant toutes les espérances. Dans sa subtilité le duc de Broglie imagina de proroger pour sept ans les pouvoirs du maréchal. Le Septennat, en attendant de meilleurs jours, offrait dans sa pensée, non pas une demeure permanente, mais un abri provisoire. Il fut voté le 19 novembre 1873. Que le comte de Chambord ait voulu, par sa persistance à maintenir le drapeau blanc, se soustraire au fardeau de la royauté, nous ne le pensons pas. Il avait, à un degré trop marqué, le sentiment de sa prédestination. Aussi vint-il *incognito* à Versailles et demanda-t-il au maréchal une visite que celui-ci n'accorda pas. Voilà quels événements constituent le fond principal du tome II de M. Hanotaux. Chemin faisant, l'historien s'exerce aux portraits, à celui du duc de Broglie, de Léon Gambetta, du duc Decazes qui fit partie du second ministère de Broglie (26 novembre 1873). Le tableau de la prospérité industrielle et agricole de la France et de son épanouissement littéraire, scientifique et artistique, est tracé largement.

Peut-être des esprits mal faits reprocheront-ils à M. Hanotaux certaines erreurs fort légères: il nous montre, par exemple, Gambetta, avide de savoir, le cherchant partout, écoutant à Notre-Dame le père Gratry. Le père Gratry, à la voix faible, ne se produisait que dans de petites chapelles. M. Renan, nous dit-il «avait joué sa conception religieuse... sur l'authenticité d'un palimpseste». Je ne vois pas trop ce que les palimpsestes, manuscrits à deux écritures superposées, viennent faire ici.

Pour M. Hanotaux, Taine-laborieux, à la phrase travaillée,--est «un esprit spontané». Mais pourquoi relever ces menus détails dans cette histoire entraînante, rapide, racontée d'autant mieux que son auteur a fait lui-même de l'histoire? Aimable, envers tous, M. Hanotaux possède, parmi beaucoup d'autres, la première qualité de l'historien, qui est la sereine impartialité.

E. Ledrain.



Une reprise: à gauche, M. Breitmayer; à droite, M. Lusciez.



Les «amateurs» à la porte de l'établissement Chéri-Halbronn.

LE NOUVEL AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS

Le général Horace Porter, qui représentait les Etats-Unis auprès de la République française depuis 1897 et dont la physionomie était si sympathique aux Parisiens, va quitter son poste le 4 mars prochain. Il doit être remplacé par M. George von Lengerke-Meyer, actuellement ambassadeur à Rome.



M. G. von Lengerke-Meyer.

immense fortune. Il a la réputation d'un sportsman passionné.

Né à Boston, la ville intellectuelle des Etats-Unis, M. George von Lengerke-Meyer appartient à une excellente famille d'origine germanique. Il compte parmi les brillants élèves de la fameuse université de Harvard. Ancien membre de la législature de l'Etat de Massachusetts, c'est l'un des plus jeunes membres du corps diplomatique américain. Directeur de plusieurs compagnies financières et industrielles, il possède une

PIERRE MAËL

M. Charles Causse, le romancier connu sous le nom de Pierre Maël, vient de mourir à l'âge de quarante-cinq ans, emporté, malgré sa vigueur peu commune, par une attaque de grippe infectieuse. Il s'était destiné à la marine; mais, à la suite d'une chute grave qu'il fit étant aspirant et qui lui laissa une claudication irrémédiable, il avait été réformé. Après avoir rédigé pendant quelque temps le courrier parlementaire à la *Gazette de France*, il abandonna le journalisme pour la carrière littéraire.



M. Charles Causse (Pierre Maël).--
Phot. E. Pirou.

Une de ses premières oeuvres, le *Torpilleur 29*, marqua le commencement de sa réputation. Il devait conserver la faveur du public en produisant régulièrement de nombreux romans, où à une imagination très vive s'allient la faculté descriptive et des qualités d'observateur.

Il est juste de constater que, sous le pseudonyme de Pierre Maël, M. Causse a écrit la plupart de ses ouvrages en collaboration avec M. Charles Vincent, lequel, par traité en bonne et due forme, hérite en toute propriété de cette signature sociale. Ainsi, Pierre Maël survit à lui-même et, chose plus curieuse encore, il peut vivre éternellement, rien n'empêchant une série indéfinie d'écrivains de se léguer entre eux sa personnalité littéraire et ses droits jusqu'à la consommation des siècles.

LE CARDINAL LANGÉNIEUX

Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, a succombé le 1er janvier, dans son palais archiépiscopal, à la maladie de coeur dont il souffrait depuis longtemps et qui s'était aggravée au cours d'un voyage récent à Rome. Il était âgé de quatre-vingts ans.



Le cardinal Langénieux.

--*Phot. Fréon.*

Durant sa longue carrière, Mgr Langénieux montra de remarquables qualités d'administrateur, auxquelles il joignait une parfaite urbanité; c'était un de nos prélats les plus en vue et les plus dévoués au Saint-Siège, toujours prêt à protester contre les actes du pouvoir civil, comme il le fit naguère lors de l'expulsion des congrégations. Il pratiquait en outre brillamment l'éloquence de la chaire.

LE DUEL BREITTMAYER-LUSCIEZ

Voici encore un duel sensationnel, en ce qu'il mettait aux prises deux

escrimeurs renommés: MM. Georges Breittmayer et Lusciez. Provoqué par des attaques dirigées dans la presse contre M. Breittmayer, il devait être plus extraordinaire encore, puisque celui-ci devait se rencontrer aussi, avec un second adversaire, M. Willy Sulzbacher, non moins fameux dans le petit monde des armes.

C'est l'établissement Chéri, à Neuilly, qui avait été choisi comme lieu de la rencontre le 31 décembre. Les curieux, naturellement, avaient devancé les combattants, afin de ne rien perdre du spectacle. Et c'est en vain que MM. Breittmayer, Lusciez et Sulzbacher avaient stipulé, dans les procès-verbaux préliminaires de la rencontre, qu'aucun spectateur ne serait admis. On a dû transiger: la galerie a abandonné le terrain même du duel, le ring. Mais on l'a logée dans des appartements voisins; les plus intrépides se sont juchés sur le toit, sur le siège de leurs voitures.

Ils ont assisté à de belles passes d'armes. M. Breittmayer, d'abord atteint légèrement à l'angle interne de l'oeil gauche, puis à l'avant-bras, demandait à continuer le combat et blessa à son tour M. Lusciez à l'aisselle droite. Le combat reprit de nouveau jusqu'au moment où M. Lusciez, pris d'une crampe, fut impérieusement contraint de s'arrêter.

Les quatre témoins et l'arbitre M. Chevillard, considérant le caractère particulièrement acharné de la rencontre et rendant hommage à la bravoure et à la correction des deux adversaires, intervinrent alors auprès d'eux pour les réconcilier. M. Lusciez et M. Breittmayer se réconcilièrent et M. Sulzbacher suivit galamment cet exemple et serra à son tour la main de M. Breittmayer.

Mme LARDIN DE MUSSET

Mme Lardin de Musset vient de s'éteindre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Soeur du poète célèbre, pour qui elle éprouvait une très vive affection, elle avait vécu auprès de lui; aussi était-elle mieux que personne renseignée sur les faits se rattachant à la biographie intime de son frère. Sa mémoire, demeurée fidèle jusqu'à l'extrême vieillesse, abondait en souvenirs qu'elle aimait à évoquer devant les visiteurs amis, séduits par le charme de sa conversation. Elle possédait en outre des papiers fort intéressants dont la communication faite de la meilleure grâce du monde à des écrivains contemporains, notamment à notre excellent confrère Adolphe Brisson, leur fut une précieuse contribution pour des études anecdotiques et littéraires.



Mme Lardin de Musset.--
Phot. Otto.

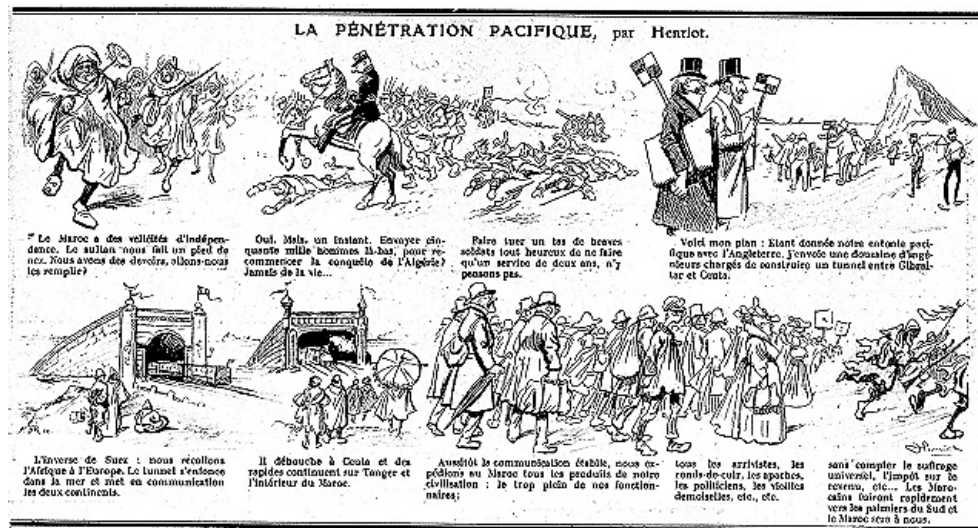
Parmi les reliques qu'elle gardait pieusement, il faut signaler un portrait d'Alfred de Musset, copie de l'original par Laurelle, et des albums de caricatures paysannes que l'auteur des *Nuits* s'amusait à croquer, lorsqu'il allait visiter sa soeur en Touraine.

Mme Lardin de Musset était la mère du préfet actuel d'Indre-et-Loire.

L'ILLUSTRATION THÉÂTRALE

Nous publierons avec nos prochains numéros: LE BERCAIL... pièce en trois actes, de M. Henry Bernstein, le grand succès du théâtre du Gymnase; LA CONVERSION D'ALCESTE, de Georges Courteline, que va jouer la Comédie-Française; L'INSTINCT, de M. Henry Kistemaekers, en répétition au théâtre Molière; LA MASSIÈRE, de M. Jules Lemaitre, dont la première représentation est imminente au théâtre de la Renaissance.

LA PÉNÉTRATION PACIFIQUE, par Henriot.



(Agrandissement)

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION NO. 3228, 7 JANVIER 1905

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the

individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”

- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical

to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.